

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

**Arrêté du 10 septembre 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 2010 portant nomination  
au conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires marines protégées**

NOR : DEVL1230090A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 septembre 2012, sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires marines protégées :

M. Gérard Romiti, en qualité de représentant du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, en remplacement de M. Pierre-Georges Dachicourt.

M. Sébastien Chantereau, en qualité de représentant du Comité national de la conchyliculture, en remplacement de M. Martial Monnier.